

# La lettre de l'APCM

Lettre bimestrielle de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers



Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat

Assemblée Permanente



## Le mot du Président

### L'esprit de gagne plutôt que l'esprit de crise

En devenant partenaire de la Fédération française de handball en 2005, la première entreprise de France a été perspicace. L'équipe de France masculine est devenue championne olympique à l'été 2008 et championne du monde en février 2009 ! Aucune équipe sportive ne peut se prévaloir d'une telle réussite. Cette continuité s'explique par la rencontre du talent avec l'esprit d'équipe, la persévérance et la rage de la gagne.

Pour autant ce n'est pas par hasard que nous avons choisi de soutenir le handball français. Ce choix était guidé par des valeurs communes : le savoir-faire de la main, la confiance en l'homme, l'esprit d'équipe, la passion et le goût du dépassement.

Pour les artisans, cette consécration du handball français est un message fort dans cette période de crise. Il faut faire de même et croire en l'avenir de l'artisanat français. L'artisanat a des atouts parce qu'il pratique une économie de proximité basée sur la relation directe entre l'artisan et le consommateur. Une économie réelle qui se différencie, ô combien dans la période actuelle, de l'économie virtuelle.

La solidarité et l'esprit d'équipe, c'est également l'aide immédiate d'urgence que les artisans sinistrés du Sud-Ouest ont reçue des chambres de métiers et de l'artisanat. Pour que le tissu économique de proximité résiste à la crise, nous veillerons à ce que le plan de relance soit accessible à nos entreprises en métropole et dans les territoires d'Outre-mer.

Alain Griset



© CMA 40

Tempête :  
solidarité immédiate  
du réseau des CMA

## Sommaire

### Champions du monde

→ Partenaires de l'équipe de France de handball, l'APCM et le réseau des CMA félicitent l'équipe de France, championne du monde pour la troisième fois.

2



### Tribune

Marcel Larché,  
président de la Chambre  
de métiers  
et de l'artisanat  
des Landes

3

### Brève européenne

→ Semaine européenne  
des PME 2009,  
du 6 au 14 mai 2009.

4

### Impulsions

→ Tempête : solidarité financière  
du réseau des CMA.

4

## France 2025, préparons demain



Partenaire de l'exposition « France 2025, préparons demain » organisée à la Cité des Sciences et de l'industrie, du 14 janvier au 15 mars 2009, l'APCM apporte sa contribution à la réflexion sur la société de demain.

Aux côtés d'entreprises comme Arianespace, Philips, SFR, BASF Eutelstat... exposant des objets et des process qui façonneront notre vie quotidienne, l'APCM présente des exemples d'innovation dans l'artisanat à travers les réalisations de quatre lauréats du concours « Stars et métiers ».

**En savoir plus :** [www.france2025.fr](http://www.france2025.fr)

## Découvrez l'artisanat



Du 13 au 20 mars, allez à la rencontre de l'artisanat. Plus de 300 événements seront organisés

partout en France par le réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat et l'Union professionnelle artisanale pour promouvoir l'artisanat, la qualité de ses produits et de ses services, son rôle dans l'économie et l'aménagement des territoires.

**Pour tout savoir sur le programme de la Semaine nationale de l'artisanat, connectez-vous sur le site dédié à l'événement**  
« [semaine-nationale-artisanat.fr](http://semaine-nationale-artisanat.fr) »

## Lancement de la Web TV Stars & Métiers



Le réseau des CMA et le groupe Banque Populaire se dotent d'un nouvel outil pratique et dynamique pour promouvoir le Prix national Stars & Métiers. Véritable vitrine

de l'excellence artisanale, ce nouveau site est composé essentiellement de reportages et d'interviews exclusives. Il met en lumière l'audace, l'initiative, l'innovation et l'excellence de chefs d'entreprises artisanales et donne la parole à de nombreux acteurs du monde de l'artisanat et de l'innovation. Le site présente également les modalités de candidature et le calendrier de la sélection nationale pour 2009.

**En savoir plus :** [www.starsetmetiers.fr](http://www.starsetmetiers.fr)

# Champions du m

Après la médaille d'or obtenue à Pékin, l'équipe de France de handball a conquis en Croatie son troisième titre de champion du monde. L'APCM et le réseau des CMA, partenaires de la Fédération française de handball, à travers le Fonds national de promotion et de Communication de l'Artisanat qu'elles animent avec l'UPA, sont très fiers de cette victoire.

**C**e succès valorise un beau partenariat entre le monde de l'Artisanat et la sphère du handball. Conclu en 2005 avec la Fédération française de handball et reconduit pour quatre ans en 2008, ce partenariat repose sur une reconnaissance réciproque de valeurs communes : passion, savoir-faire de la main, esprit d'équipe, dépassement de soi, détermination et envie de gagner.

L'association de ces deux leaders dans leur domaine respectif : la « Première entreprise de France » – premier créateur d'emplois, formateur de dizaines de milliers de professionnels dans des savoir-faire traditionnels en perpétuelle évolution d'un côté – le sport collectif le plus titré de l'autre, repose sur la poursuite d'objectifs communs :

- ▶ accroître leur visibilité auprès du grand public ;
- ▶ multiplier les occasions de communiquer en direction des jeunes sur l'ensemble du territoire ;
- ▶ valoriser les valeurs partagées de créativité, de dynamisme, de performance, et de qualification et sensibiliser les jeunes à celles-ci ;
- ▶ former pour améliorer les performances.

Ce partenariat, c'est aussi la traduction d'une ambition commune : faire triompher, sur le terrain, la réalité de leurs énergies et de leurs talents.

La victoire remportée le 1<sup>er</sup> février dernier par l'équipe de France masculine de handball constitue un





# onde



signe fort dans cette période difficile pour encourager les 920 000 chefs d'entreprises artisanales et leurs 3 millions de collaborateurs.

À ceux-ci, qui œuvrent chaque jour pour l'économie réelle, qui sont reconnus mondialement pour leur savoir-faire, qui forment chaque année quelque 170 000 jeunes auxquels ils transmettent leur entreprise, il faut courage, ténacité et innovation pour surmonter le ralentissement de l'activité.

## À savoir

L'Artisanat, Première entreprise de France, parraine des joueuses et joueurs des équipes de France, seniors, juniors et jeunes, qu'il accompagnera jusqu'aux Jeux olympiques de Londres, en 2012. L'Artisanat, Première entreprise de France, accompagnera les Championnats de France des moins de 18 ans, une compétition réunissant près de 2 500 adolescentes et adolescents sur l'ensemble de l'Hexagone, baptisée « Challenge Artisanat ».

## À noter

À l'issue du vote organisé par Radio France pour élire « leur sportif de l'année », les joueurs de l'équipe de France de handball portant les couleurs de l'artisanat ont été élus, sans conteste, les sportifs de l'année 2008 par les auditeurs et les internautes de Radio France.



## Marcel Larché

Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat des Landes

### Le département des Landes a été un des départements les plus touchés par la tempête du 24 janvier dernier, comment êtes-vous intervenu ?

Dès le 25 janvier, la Chambre de métiers et de l'artisanat, en concertation avec la préfecture, s'est mobilisée pour venir en aide à toutes les entreprises artisanales sinistrées du département. Nous avons tout de suite lancé un appel pour que tous les artisans contactent un numéro vert afin d'établir le plus vite possible un état des sinistres. La plateforme téléphonique a été mise en place avec la CCI. Sur le terrain, de nombreux besoins sont apparus : toitures et véhicules détruits, stocks perdus, inondations, nombreuses entreprises privées d'électricité et en arrêt d'activité. Dans le même temps, la CMA a contacté l'APCM pour actionner le fonds de calamités et de catastrophes naturelles. Celui-ci a débloqué une première enveloppe de 90 000 €. Devant l'ampleur des dégâts 100 000 € supplémentaires seront accordés.

### Concrètement comment se passe la redistribution de l'aide aux aides entreprises sinistrées ?

Une commission journalière d'examen des dossiers, composée d'élus de l'artisanat du département et d'un représentant de l'État se réunit. Avec comme seul critère la reprise immédiate de l'activité, elle examine au cas par cas les situations d'entreprises sinistrées. Le montant de l'aide versée à l'entreprise est plafonné à 1 500 €. Elle ne vient en aucun cas se substituer aux dédommagements prévus par les contrats d'assurances, ni ne vient pallier des dégâts matériels ou une perte de revenus. Elle sert par exemple à la mise hors d'eau des bâtiments ou encore à la location ou à l'achat de groupes électrogènes.

### Où en est-on aujourd'hui ?

Grâce à la mobilisation de tous et à la solidarité du réseau des CMA, la plupart des artisans, touchés à différents degrés, ont repris leur activité.





## Une semaine des PME pour toucher les entrepreneurs européens



La première Semaine européenne des PME se tiendra du 6 au 14 mai 2009. Coordonnée par la direction générale des Entreprises et de l'Industrie de la Commission européenne, cette semaine a pour objectifs de faciliter l'accès des entreprises à caractère artisanal et des PME à l'information et de leur apporter conseils, soutien et idées afin de les aider à développer leurs activités. La Semaine des PME constituera également une tribune permettant de promouvoir le « Small Business Act » de l'Union européenne, conçu spécialement pour diminuer les coûts liés à l'entrepreneuriat et pour faciliter la création d'entreprise. Son but est également d'aider les petites entreprises à faire face aux problèmes actuels, comme la situation économique et le réchauffement climatique. Les événements organisés par le réseau des CMA au titre de la Semaine nationale de l'artisanat, de la Semaine nationale de la création reprise d'entreprises artisanales ou encore du concours « Stars et métiers » bénéficient du label « Semaine européenne des PME ». En Europe comme en France, l'entreprise à caractère artisanal démontre ainsi qu'elle peut proposer aux entrepreneurs en herbe un modèle d'entrepreneuriat basé sur des valeurs fortes, l'initiative individuelle, l'intérêt suscité par la pratique d'un métier, l'ancrage dans la proximité et la relation directe entre l'entrepreneur et son client.

## Le chiffre...

28

Sur le nombre d'entreprises créées en 2008, la part des entreprises artisanales représente 28%.



### Tempête

## Solidarité financière du réseau des CMA

Après la tempête d'une ampleur peu commune qui a balayé le Sud-Ouest de la France en faisant de nombreux dégâts et en perturbant de façon très importante les activités humaines et la vie économique, le réseau des CMA s'est immédiatement mobilisé pour apporter une aide financière aux entreprises artisanales sinistrées. Grâce au fonds de calamités et des catastrophes naturelles, géré par l'APCM et abondé par les CMA, chaque artisan dont l'entreprise a été affectée par la tempête



CMA 40

a pu bénéficier d'une aide financière de sa chambre de métiers et de l'artisanat. Ce fonds de solidarité nationale intervient très rapidement lors de chaque catastrophe naturelle. À ce jour, une enveloppe globale d'un montant de près de 402 000 € a été débloquée au titre d'une procédure d'urgence. Les CMA destinataires de l'aide ont redistribué cette dernière aux entreprises artisanales de leur ressort afin de les aider à assurer les dépenses de première nécessité et la reprise de l'activité.

### Crise financière

## Les CMA, tiers de confiance pour le médiateur du crédit

Avec la signature, le 23 janvier dernier, de la charte des tiers de confiance de la médiation, le réseau des CMA renforce son implication dans le dispositif de médiation du crédit. Cette charte signée avec Hervé Novelli et René Ricol, médiateur du crédit, par les représentants des grands réseaux socioprofessionnels : CMA, CCI, UPA, MEDEF, CGPME, engage les cinq réseaux à mutualiser leurs ressources et à coordonner leurs actions au plan local pour mettre en place, dans chaque département, un réseau d'experts

de terrain. L'APCM a désigné au nom des CMA 220 conseillers de chambres qui, en tant que tiers de confiance de la médiation (TCM), sont chargés d'accompagner, aider et soutenir les chefs d'entreprise confrontés à des difficultés du fait de la crise financière. Fin janvier, environ 2 000 entreprises artisanales ont fait état de difficultés financières. Le secteur le plus touché est celui du bâtiment (56 %), suivi par le secteur de la production et des services (36 %) et enfin celui de l'alimentation (6 %).

